

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.
LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL
et à l'AGENCE DE PUBLICITÉ, 9 rue Sadikia.

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 1^{er} mars 1894.

EMPOISONNEURS ET FRAUDEURS

On a parlé, il y a quelque temps, des dangers que présentent, au point de vue sanitaire les alcools plus ou moins frelatés qu'on débite de tous côtés à Tunis. L'alcoolisme, en effet, surtout lorsqu'il est causé par de mauvaises boissons, est un danger redoutable, et ses ravages sont d'autant plus à craindre qu'ils ne se bornent pas à l'abrutissement ou à la destruction de l'individu mais s'étendent à la race tout entière.

Malheureusement ce danger n'est pas le seul de ce genre que nous ayons à redouter ici. La plupart de nos denrées sont falsifiées et si grossièrement que sans être chimiste fort expert, on peut non seulement voir la fraude, mais encore découvrir les substances qui servent à la commettre.

C'est dire que notre service sanitaire et notre Laboratoire manquent ou de personnel ou de zèle. La tâche de ces deux services est pourtant singulièrement facilitée par ce fait qu'ils n'ont pas à lutter contre des chimistes utilisant adroitement, au profit des fraudes, une science profonde ; les falsifications, je le répète, sont grossières, peut-être est-ce précisément à cause de cela qu'elles échappent à nos savants ; professant un beau dédain pour les ignorants, ils ne les veulent point supposer capables de les tromper et pourtant cela arrive tous les jours, à nos dépens.

Même au marché, où les visites doivent être faites, il y aurait fort à dire : le gibier est affreusement faisandé et les vendeurs savent fort bien accoupler une pièce très avancée à une autre très fraîche ; les petites bottes d'asperges sauvages sont pourries au milieu et soigneusement entourées de pousses saines ; et les champignons ! je n'ose y penser et pour rien au monde je n'en mangerais sans les avoir fait cuire en compagnie d'un objet d'argent, c'est classique et pratique.

En pleine rue, c'est pis encore : les mottes de beurre, soi-disant arabe, son un composé inouï de suif, voire de margarine, entouré de vrai beurre, ce qui ne laisse aucun doute sur l'intention de frauder ; vous sentez, vous goûtez c'est parfait ! coupez et ce n'est plus cela.

Je ne parle pas seulement du quartier français. Qu'on visite n'importe quel *souki*, son café — pour ne citer que cela — est additionné de pois chiches, ou d'autres graines, torréfiés et moulus. Soumis à l'analyse, ce produit révèle 1 0/0 de tannin, inférieur des 2/3 à celui que devrait donner la même quantité de café pur, et une quantité d'amidon considérable ; le premier appartient au café, le second indique, sans hésitation possible, les graines étrangères qui y sont mêlées.

Et ce n'est pas seulement aux denrées alimentaires que cette manie dan-

gereuse de falsification s'arrête. On m'a prié, il y a quelque temps, d'analyser des savons indigènes ; j'ai été tellement surpris des résultats obtenus que n'en pouvant croire mes yeux, j'ai recommencé trois fois mon examen. Le dosage des acides gras par l'acide sulfurique donnait 10 0/0 alors qu'un savon normal doit en contenir au moins 50 0/0 et la proportion de matières étrangères révélée par l'alcool était de 115 0/0 alors qu'elle devrait être de 2 à 5 0/0 au plus.

Je m'arrête là estimant ces arguments suffisants et n'ayant point pour mission de faire de la chimie judiciaire.

Il y a cependant une loi française, même tunisienne, refrénant ces abus. Cette loi dit en propres termes, qu'il y a fraude et qu'il doit y avoir saisie des produits fraudés, même lorsque l'acheteur sait qu'il achète des produits fraudés. N'y aurait-il pas moyen d'appliquer cette loi ? Il me semble qu'elle ne l'est guère. Je dirai même plus, c'est que l'application en est rendue impossible par l'administration chargée de la faire observer.

Vous croyez que je plaisante ? Eh bien, pour vous en rendre compte achetez un produit manifestement falsifié et portez-le au Laboratoire en priant qu'on en fasse l'analyse et que, en cas de fraude, on saisisse le produit similaire chez les producteurs, vendeurs, etc... Ou vous répondra : payez l'analyse — si elle révèle une fraude, nous ne pouvons saisir, mais nous vous délivrerons un bulletin d'analyse avec lequel vous irez trouver un huissier ; celui-ci accompagné d'un officier de police judiciaire prélèvera chez le vendeur ou producteur des échantillons du produit incriminé ; ces échantillons nous seront transmis ; nous en ferons l'analyse officielle et alors vous pourrez porter plainte !!!

Le tout à vos risques et périls.

Ainsi, voilà qui est clair, je suis volé, et pour dénoncer mon voleur, il faut que je débourse une centaine de francs, que je mette en marche le Laboratoire, un huissier, un commissaire, pendant ce temps mon voleur, prévenu officieusement, fait, disparaître les pièces à conviction et c'est moi qui, pour fausse dénonciation serai attaqué par lui en dommages-intérêts.

Est-ce qu'on ne croirait pas rêver ?

Pour moi je trouverais beaucoup plus rationnel de procéder ainsi : si le produit dont je demande l'analyse n'est pas falsifié, je paie l'analyse et tout est dit ; s'il l'est non seulement, je ne dois rien payer, mais, le Laboratoire doit poursuivre au nom du ministère public, car en somme, ce n'est pas pour moi seul que j'agis, c'est pour tout un groupe de la société exposé à être volé comme je l'ai été.

Or, j'y regarderais à deux fois avant de dépenser 100 francs pour un achat quelquefois insignifiant. Quant à le faire dans un but purement philanthropique, mes moyens ne me permettent pas cette fantaisie.

Il était une fois un avocat qui voulait devenir avocat-défenseur....

Mais pour être avocat-défenseur, il faut avoir de bons pistons et le président du

tribunal près lequel on veut défendre dans sa manche. C'est là le hic !

Or donc, notre avocasson avait bien des raisons nécessaires, mais il n'était pas ce qu'on appelle bien, bien avec le président. Celui-ci était donc un gêneur, quelque chose comme un empêchement de danser en rond, et lorsque quelqu'un vous empêche de danser comme vous voulez, le plus simple est de le nettoyer c'est-à-dire de l'exécuter en un temps et deux mouvements... si c'est possible.

Pour ce faire, on crée un journal et... en avant la musique...

Voilà pourquoi, demain, un nouveau journal va paraître à Tunis.

Nous avons vu avec regret l'honorable commandant Gérodias abandonner la présidence du *Syndicat des Viticulteurs*.

Jusqu'à nouvelles élections, l'interim de la présidence sera fait par M. Aubé, vice-président, ce grand jeune homme qui... comme certains propriétaires, n'est pas porté pour les réparations.

Les quarante colons français de Souk-el-Arba, réclament, par l'organe de M. Férét, membre de la Chambre d'Agriculture une ligne de chemin de fer partant de leur localité pour aboutir à Tabarka son port naturel. Comme il n'y a pas de port à Tabarka, ce centre, qui compte six pelés et trois tondus français ne manquera pas, de demander à son tour, la construction d'un port...

M. Férét aurait dû faire comprendre à ses mandants de la vallée de la Medjerda que c'était folie que vouloir réclamer un chemin de fer, reliant Souk-el-Arba à Tabarka, et qu'à son humble avis — si tant est que l'avis de M. Férét soit humble — il fallait réclamer la construction d'une bonne route, carrossable par tous les temps. Le gouvernement aurait tenu compte d'une réclamation aussi juste tandis que pour le chemin de fer...

M. CHIDIAC

Un de nos confrères a félicité notre Résident général d'avoir fait nommer M. Nooman Kouri, chef de section d'Etat au gouvernement tunisien comme chancelier à la légation française du Caire.

Il est un autre fonctionnaire M. Chidiac, chef du cinquième bureau à la direction des Finances sur lequel nous appelons toute la bienveillante attention de notre honorable ministre qui, nous l'espérons fermement, ne restera pas insensible à notre prière.

Depuis qu'il est aux Finances M. Chidiac a rendu de trop bons services pour le laisser moisir à la tête du cinquième bureau. Il a droit à de l'avancement qu'on ne saurait — sans injustice — lui refuser. Tous les caïds et autres fonctionnaires indigènes ne manqueront pas d'applaudir à cette juste réparation et d'accourir féliciter le nouveau promu qui était pour eux un chef... sans pareil, à coup sûr cent lieues à la ronde.

Les bruits les plus insensés, continuent à circuler ailleurs qu'en Tunisie où la situation n'a pas cessé d'être ce qu'elle était avant le colportage de ces racontars comme la « Fin d'un protectorat » que nous publions d'autre part, destiné à faire du bruit.

Les artilleurs qui étaient allés faire des exercices de tir au fort de Radès, sont retournés dans leur garnison, Bizerte, ne

laissant que quelques hommes pour garder le fort.

M. Trouillet, membre de la Chambre d'Agriculture, nous fait l'effet, par le vœu qu'il a présenté à la compagnie dont il fait partie, à savoir : de modifier la législation tunisienne dans les différends entre Européens et indigènes, d'être un de ces hommes qui ne désirent un mandat électif quelconque que pour mieux défendre leurs intérêts particuliers.

Si Monsieur Trouillet est un de ces hommes-là — nous allons nous en assurer — nous aurons l'œil sur lui.

Ne serait-il pas possible d'interdire l'entrée de nos casernes et de nos forts à des ouvriers de toutes nationalités ?

Il y a une vingtaine de jours, nous avons vu un ouvrier italien se diriger vers le fort de Radès pour y poser quelques carreaux de vitre.

Il n'y a pas de danger qu'on permette en Italie, à des ouvriers français de pénétrer dans les forts ou casernes de S. M. Humberto pour y poser quoi que ce soit. Et entre nous, les Italiens ont parfaitement raison. Il n'y a que le Français pour être simple à ce point.

L'ALLIANCE ISRAËLITE

LXI

La question juive

Grâce à Dieu, il n'y a pas en Tunisie, de question juive et, nous l'espérons bien, il n'y en aura jamais, pour une bonne raison que les Crémieux sont rares. Croyant bien faire, ce ministre de 70 fit naturaliser en bloc tous nos coreligionnaires d'Algérie. C'était une grosse faute. La plupart ne comprirent pas tout l'honneur que leur faisait le gouvernement français. Il faut dire, pour leur excuse, que la plupart étaient de gros ignorants, ne connaissant même pas la langue française.... qu'ils parlaient en charabia impossible à décrire.

Bref, ces vieux Israélites algériens, ignorants, ne se rendant pas un compte bien exact des droits du citoyen, sont allés naturellement à ceux qui les ont le plus flattés et c'est ainsi qu'ils sont à peu près tous républicains de gouvernement, ce qui exaspère les autres et *inde ira*.

Depuis les élections législatives dernières, les attaques, dans les journaux socialistes d'Algérie, ont redoublé contre les juifs. Nous croyons devoir en reproduire un, que nous discuterons ensuite.

Le voici :

Il est indéniable que le mouvement anti-juif en Algérie s'accroît de jour en jour, qu'il s'organise sur un plan régulier et conforme aux intérêts vraiment français. La presse a été et sera pour beaucoup dans cette coordination des revendications générales.

Il y a malheureusement en France, même parmi ses représentants, beaucoup d'esprits superficiels, absolument ignorants des choses algériennes et qui s'étonnent de voir l'antisémitisme prendre chez nous de telles proportions qu'il a constitué, à lui seul, tout le programme électoral de plusieurs candidats vainqueurs ou presque

vainqueurs dans les récentes élections à Alger et à Constantine.

Il n'est pas douteux qu'il en sera de même partout, le jour où les candidats montreront pareille franchise et que les Algériens voteront avec l'ensemble et la discipline dont ont fait preuve les Constantinois et les Algériens d'Alger.

Comptez-vous donc revenir aux guerres de religion ? nous crie-t-on de l'autre côté de la Méditerranée. Et, bien qu'aux sottes demandes le proverbe conseille de ne point donner de réponse, nous devons dire que nous ne voulons pas nous délivrer du juif, uniquement parce qu'il est juif, mais que nous entendons combattre sans merci sa prépondérance politique et commerciale sur notre sol parce qu'il nous ruine et nous déshonore.

Il n'est pas une province de France où les esprits, plus que chez nous, soient tolérants en matière religieuse et éclectiques en matière politique. Nous ne comptons pas assez dans les préoccupations de nos législateurs pour nous préoccuper nous-mêmes outre mesure de leurs intrigues et de leurs chicanes ; en nous abandonnant à nos peines et à nos misères, ils nous ont fait égoïstes. Quoi de plus naturel et de plus juste que, pour notre intérêt général, nous nous armions contre une coalition d'intérêts particuliers et solidaires qui, après avoir épuisé malhonnêtement le plus clair de nos ressources et démocratisé nos plus vaillants travailleurs, tend depuis vingt-quatre ans à corrompre et à asservir le suffrage universel.

Nous avons lu, il y a quelques jours un excellent article du *Republicain* de Constantine, dans lequel notre confrère assigne identiquement les mêmes causes au mouvement antisémite en Algérie : 1° la situation économique faite en notre colonie par les juifs eux-mêmes ; 2° l'influence électorale, et toute de vénalité, qu'exerce ici la masse israélite.

Les juifs manquent de sens moral, et nous avons pu nous convaincre par les exemples fameux que nous ont fournis leurs puissants coreligionnaires de la métropole, qu'il ne faut pas compter sur l'instruction, ni sur l'éducation pour leur donner la conscience qui leur fait défaut. Le juif ne peut comprendre en quoi l'usure, étant une transaction libre, peut être répréhensible, il se refusera toujours à admettre qu'il ne doit pas vendre son bulletin de vote, lui appartenant.

Il en résulte que nos provinces, ruinées par le juif, ne tarderaient pas à être représentées exclusivement dans nos assemblées par des valets de consistoires et des maquignons de suffrages israélites.

En résumé, nous avons le droit et le devoir de considérer et de traiter le judaïsme comme un ennemi parce qu'il est, non pas une secte religieuse quelconque, mais bien une association d'intérêts inavouables battant en brèche, victorieusement jusqu'ici, notre fortune et notre liberté morale, commerciale et politique.

La réaction s'est produite, et comme nous le disions tout à l'heure, elle dispose

dès à présent de forces pratiques pour combattre efficacement l'omnipotence éœurante des Israélites. Les départements de Constantine et d'Alger ont devancé dans cette voie le département d'Oran, qui n'hésitera pas à rivaliser avec ses voisins d'énergie et d'indépendance.

(A suivre.)

Y.

Quelques employés licenciés des Travaux Publics, sont venus nous dépeindre la situation malheureuse dans laquelle ils se trouvent par suite de la suppression de leurs emplois et nous ont prié d'intercéder en leur faveur auprès de M. le directeur général des Travaux Publics.

Nous ne voyons pas bien ce que peut faire l'honorable M. Pavillier pour eux avec le peu de travail qui s'exécute en ce moment ; néanmoins nous sommes certain que s'il avait besoin d'augmenter son personnel, il donnerait la préférence à ceux dont il s'est vu dans la nécessité de se priver de leurs services par suite des exigences budgétaires.

La fin d'un Protectorat

— « 0 » —

On nous a beaucoup reproché les nouvelles alarmistes que nous avons récemment publiées sur la situation en Tunisie, dit notre confrère le *Republicain* de Constantine.

Des journaux que nous voulons croire convaincus ont crié à l'exagération.

Or, le même correspondant occasionnel qui nous a adressé nos premiers renseignements, nous envoie, sous ce titre : « La fin d'un Protectorat », un article où il précise les causes de l'agitation et de l'inquiétude, qui, quoi qu'on en dise, ne cessent de régner à Tunis.

Sous une forme fantaisiste — il suppose que l'Italie s'est emparée de la Tunisie et qu'un historien, plusieurs années après, raconte cette nouvelle conquête du sol carthaginois par Rome. « L'auteur présente une série de ventes « dont nos gouvernants feront bien « de tenir compte, et remet à sa place « un optimisme de commande qui ne « touche que de trop près à l'infatuation et à l'aveuglement. »

Mais laissons la parole à notre correspondant :

Et quelles sont ces vérités dont parle le correspondant du journal opportuniste d'Alger : Lisez !

... La Marine cependant, pour avoir longtemps cherché sa voie, n'était pas à la hauteur du rôle qu'elle devait être un jour appelée à remplir. Les constructions navales se faisaient avec une lenteur désespérante, le moindre cuirassé, coûtant de 10 à 20 millions, restait

— Voilà le guet-apens, firent en même temps les deux fiancés en se serrant fortement les mains, comme dans une suprême étreinte.

— Ce doit être un parti de gottaia, coupeurs de route, dit Obeïd en revenant ; prenons de suite nos mesures et faisons face à l'ennemi.

— Pas encore, répartit Maurice, ils ont sur nous l'avantage considérable d'être dans la forêt tandis que nous sommes à découvert. Gagnons du terrain vers la rivière afin de les contraindre, en cas d'attaque, à se montrer à leur tour en rase campagne.

Le ton de Maurice n'admettait pas de réplique ; Obeïd garda le silence et se conforma à ses instructions.

On s'éloigna lentement des palmiers dans la direction de l'oued Sidi-Aich comme si ce mouvement eût été prescrit par l'ordre de marche.

Bientôt après on vit surgir à l'est les beurnouss et les grands chapeaux pointus à larges bords, sous lesquels s'abritaient les forbans, qui s'avancèrent petit à petit. Ils avaient le visage voilé, comme les Touaregs, par le tiham. Ce détail n'échappa point à Maurice.

de dix ans en chantier, et était à peine armé qu'il était déjà en arrière de plusieurs années sur les unités similaires mises concurremment à flot par les puissances rivales.

Les croiseurs à grande vitesse étaient insuffisants comme nombre, les torpilleurs, remisés pour la plupart dans les grands ports, voyaient leur machinerie si compliquée s'oxyder, leurs équipages éventuels dissimulés de ci de là sur des points éloignés, ne connaissaient pas même de nom le bateau qu'ils devaient monter.

Le plus grand désordre régnait dans les approvisionnements.

« Nos côtes d'Algérie et de Tunisie « étaient laissées sans défense, une « seule batterie, à Rhadès, défendait l'approche du golfe de Tunis, « mais occupée tardivement par l'artillerie même de Bizerte, elle n'était « pas en mesure de rendre les services « qu'on attendait d'elle, les cadres et « la troupe n'ayant pas eu le temps de « se familiariser avec les installations, « ni même d'établir les câbles de tir « nécessaires dans chaque forteresse. « On construisait bien un fort à Sidi-Bou-Saïd, mais son degré d'avancement ne permettait pas de compter « sur lui. »

Bizerte même, cette forteresse que l'Italie a rendu si vite inexpugnable, n'était pas organisée défensivement, des études avaient bien été faites, grâce à la vigilance et au zèle du général Leclerc, qui commandait alors la brigade d'occupation, et qui, sortant des armes spéciales, avait compris l'importance de la position, mais ces études étaient restées dans les cartons du ministère à Paris qui, pour ne pas éveiller les susceptibilités de l'Italie, n'ordonnait rien, ne laissait faire ni un épaulement ni une tranchée : « pas d'affaire, pas d'histoire », telle était la consigne venue de Paris.

« Le reste des côtes était dans le « même état, un vieux yacht de l'impératrice Eugénie, l'*Hirondelle*, armé « en guerre, et trois ou quatre torpilleurs, constituaient la défense mobile « de la Tunisie, »

— Voilà, d'après un organe opportuniste, dans quel état se trouvent les côtes tunisiennes... Et, à ce sujet, il adresse au gouvernement les prophéties les plus sombres.

Il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire pour la défense des côtes de la Régence. Mais Paris ne s'est pas fait en un jour. Peu à peu les moyens de défense augmentent et nous serons prêts le jour voulu....

Il pensa, avec raison, que de véritables gottaia n'auraient pas pris ce soin.

Une civette, zebet ou zibet, passait, à ce moment, à portée extrême de la carabine de Gabrielle. Mlle de Villebelle échangea un regard avec Maurice, prit son arme, épaula, visa fit feu et le joli petit musqué roula inanimé sur le sable.

Obeïd tressaillit : Gabrielle maniait la carabine avec autant d'habileté que le revolver.

— Mille félicitations, petite sœur, nos ennemis vont savoir maintenant à quels redoutables tireurs ils auront affaire. Et moi je suis persuadé à présent que si, l'autre jour, tu n'as pas tué Mékalleck, c'est que tu ne l'as point voulu : sa vie était entre tes mains.

— Oui ! comme sera ou serait celle de tout individu qui chercherait à me nuire ! Obeïd voulut envoyer un de ses serviteurs ramasser la civette. Excellent prétexte pour correspondre avec le prétendu gottaia.

— Un pas de plus de ce côté, s'écria Maurice, la carabine en main, et tu es mort ! Aucun de vous ne s'éloignera, pour quelque motif que ce soit, sans mon autorisation.

Nous croyons savoir que plusieurs plaintes ont été déposées entre les mains du contrôleur civil de Grombalia contre deux ou trois fonctionnaires indigènes de son contrôle.

Nous sommes certain que M. Créput saura faire tout son devoir et réclamera la révocation des indigènes en question si ceux-ci sont réellement coupables des méfaits dont on les accuse.

CHEMIN DE FER

DE GAFSA A SFAX

L'attention de la Chambre d'Agriculture a été attirée par son vice-président sur la question des mines de phosphates et du chemin de fer de Sfax à Gafsa.

Depuis plusieurs mois, a dit M. de L'Espinasse, le gouvernement tunisien se trouvait en présence de plusieurs demandes en concession, dont une seule semblait avoir chance d'aboutir prochainement.

Une société financière de Paris offrait le capital nécessaire qui est d'environ 12 millions et avait même envoyé à Sfax trois délégués pour étudier sur le terrain le futur tracé. Il résulte des dernières dépêches venues de Paris que la société n'aurait pu s'entendre avec notre Résident général, le gouvernement tunisien ne paraissant pas disposé — il a raison — à donner une garantie quelconque d'intérêts. Tout fait donc craindre que la question ne soit actuellement abandonnée ou près de l'être.

M. de L'Espinasse croit donc qu'il est inutile de revenir sur l'importance et les avantages de la ligne Sfax-Gafsa, dont la création est entièrement liée à la question du futur port qui en serait le débouché.

Le gouvernement tunisien ne peut oublier qu'il s'agit d'une voie ferrée de 250 kilomètres, ayant tous les caractères d'une voie de pénétration et destinée à drainer sur le littoral tunisien, les produits du sud — lesquels ? — et à alimenter le port de Sfax.

M. de Carnières déclare que, primitivement opposé au chemin de fer de Gafsa à Sfax, alors que le tracé sur Gabès lui paraissait devoir être préféré, il a reçu depuis des renseignements qui ont modifié cette opinion. Il partage donc en principe la manière de voir de M. de L'Espinasse-Langeac.

Cependant, tout en ne contestant pas l'intérêt qui s'attache à la création de cette ligne, M. de Carnières estime que la construction d'un chemin de fer rattachant le Kef à Tunis paraît présenter plus d'urgence. Ce chemin de fer ferait bénéficier le port de Tunis du trafic de toute la région du Kef, lequel dans le cas contraire, se détournerait sur l'Algérie.

M. de L'Espinasse-Langeac réplique qu'une raison semblable peut être invoquée pour la défense de la ligne de Gafsa qui déverserait sur cette dernière ville les produits de tout le Djerid, tandis qu'à l'heure actuelle, ces produits prennent le chemin de la frontière algérienne.

— Et moi ? fit Obeïd.

— Toi, rugit Maurice, encore moins que les autres !

— Tu me fais injure !

— Trêve de discussion : plus tard nous réglerons nos comptes !

— Nous sommes cernés à gauche et le chemin d'Oum-R'hir est coupé, continua Obeïd, en montrant du doigt, du côté du Ksour et de Sidi-Aich, des flocons blancs ; c'étaient encore des gottaia, d'après le cheikh.

— Ils sont tentés par les beaux méhara. Si nous n'avions que des chevaux, ils ne prendraient pas tant de peine !

— Je voudrais bien savoir qui de nous deux, répartit sèchement Maurice, a fait seller les premiers méhara et dirigé sur ce point l'excursion.

— Tu doutes de moi, continua Obeïd ; tu ne dois pas ignorer que ces bandits attaquent même le Rakeb, caravane sainte.

(A suivre.)

OURIDA

OU LE

RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

Sur le désir d'Obeïd, on se rendit à l'ombre d'un petit bois de palmiers, afin de laisser passer les heures les plus chaudes et ne regagner le dar d'Oumna R'hir qu'à la fraîcheur. Ni Obeïd, ni Maurice, ni Gabrielle ne devaient jamais en franchir de nouveau le seuil ; mais n'anticipons pas sur les événements.

Un serviteur du cheikh annonça que des bruits étranges retentissaient aux alentours et que des beurnouss grisâtres, se détachant à peine du sol, apparaissaient çà et là.

Obeïd se leva aussitôt pour se rendre exactement compte de la situation et s'éloigna un instant.

Finalelement la Chambre d'Agriculture de Tunisie, a adopté à l'unanimité la motion suivante :

Constatant l'importance capitale qu'aurait, pour la région du sud de la Tunisie, l'établissement d'un chemin de fer entre Gafsa et Sfax.

Emet le vœu :
Que le gouvernement hâte dans la mesure du possible, la solution de cette question et la recommande à toute sa sollicitude.

Bien que le *Comice Agricole* ne soit pas disposé à se dissoudre, nous savons que le bureau de cette société (?) ne sera plus appelé à faire partie de la *Conférence Consultative*. Très bien.

RÉGENCE DE TUNIS

PROTECTORAT FRANÇAIS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Direction des contributions diverses

AVIS

Le délai de trois mois accordé aux redevables par l'article 9 du décret du 2 novembre 1893 :

1. Pour effectuer au tarif réduit de 20/0 le paiement des droits exigibles sur les mutations opérées antérieurement au 20 décembre 1893 par actes civils, par actes judiciaires ou par conventions verbales et à raison desquelles ces droits n'auraient pas été acquittés ;

2. Pour faire timbrer au simple droit fixe les actes translatifs d'immeubles, ainsi que leurs expéditions établies sur papier non timbré *prendra fin le 20 mars 1894*.

Les intéressés sont priés de ne pas attendre les derniers jours pour se présenter dans les bureaux de perception et user des dispositions de faveur qui leur sont accordées.

Tunis, le 1er février 1894.

Le Directeur des Contributions diverses,
COUSTOU.

Echos Tunisiens

Sage-Femme de 1^{re} classe

Madame DUMAS, sage-femme de première classe de la Faculté de Montpellier, 18, rue Es-Sadikia, installée récemment à Tunis, a l'honneur de prévenir le public qu'elle donne des consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures du soir.

M. Broussard

Mercredi, à deux heures, en audience solennelle de la Cour d'appel d'Alger, a eu lieu l'installation de M. Broussard procureur général près la cour d'Alger, nommé en remplacement de M. Flandrin, démissionnaire, élu député de l'Yonne.

Grand Restaurant du Café de Tunis

Service de premier ordre à la carte. Grands vins

Ce soir, la Société musicale l'« Harmonie Française » offre une soirée théâtrale à ses membres honoraires avec le concours des artistes du théâtre et la musique du 4^e Zouaves.

Il y aura foule ce soir, pour voir le *Voyage en Chine*.

On trouve des Terrines de bécassines au **Tunis-Hôtel**, rue d'Italie, Tunis.

Un coup de fourchette

M. Terras, à l'issue de la session de la Chambre d'Agriculture, a offert un diner aux membres ce celle-ci, pour les remercier de l'avoir encore appelé à la présidence de leur société. M. le Résident général avait bien voulu accepter l'invitation de M. Terras, et honorer de sa présence cette fête... de famille

Ah ! comme M. Massicault avait raison de dire, en parlant de M. Terras : « C'est un finaud », il l'est bigrement, le bonhomme.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, *rue d'Espagne*, à côté du *Consulat d'Espagne*, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

La ligne de Bizerte à Djedida

Dans quelques jours, les travaux de construction de la ligne de Bizerte à Djedida vont être entrepris du côté de Bizerte.

L'entrepreneur va faire transporter son matériel et on nous assure que les travaux seront menés rondement. Peut-être pourra-t-on inaugurer cette ligne à la fin de l'année.

Bureau de la Société de Bienfaisance française

Président : M. le Docteur BASTIDE ;
Vice-présidents : MM. FONTBONNE et CHABERT ;

Secrétaires : MM. DUVAU et DODANE ;
Trésorier : M. RÉVOLON, quincaillier, rue de Rome.

Commissaire de service pour le mois de mars : M. PELONI, 21, rue d'Angleterre.

Une douloureuse nouvelle nous arrive de Bône.

M. Ract, le sympathique chef du mouvement de la Compagnie du Bône-Guelma est décédé avant-hier, dans cette ville, après une longue et douloureuse maladie, qui le tenait éloigné de sa compagnie depuis plusieurs mois.

M. Ract était la bonté et la serviabilité même, aussi laissera-t-il d'unanimes regrets chez toutes les personnes qui l'ont connu et ont été à même de l'apprécier.

Nous envoyons à madame Ract et à sa famille l'expression de nos condoléances attristées.

SFAX

Le 22 février, à l'occasion du départ du docteur Frilet, médecin chef de l'hôpital militaire de Sfax, qui va rejoindre son nouveau poste à Carcassonne, une réception lui a été faite au Cercle de l'Union Française, réception d'autant plus cordiale qu'elle a été spontanée. En effet, ce n'est que très tard dans la soirée que la nouvelle s'est répandue que le docteur Frilet nous quittait le lendemain. En l'absence du président, qui, pour cause de santé, s'est fait excuser, M. Montels, au nom des membres du cercle a exprimé au docteur Frilet en quelques paroles bien senties, les regrets que son départ laissait parmi la population européenne de Sfax, dans laquelle il avait su se créer de réelles sympathies. M. le docteur Frilet, en termes émus a remercié les membres du cercle de l'accueil qui lui était fait, et leur a déclaré qu'il n'oublierait pas les amis qu'il laissait ici. Certainement, le docteur Frilet laisse à Sfax beaucoup d'amis ; son long séjour parmi nous, nous a permis d'apprécier ses bons sentiments, sa droiture et son grand dévouement. Nous le voyons partir avec beaucoup de regrets aussi formulons-nous pour lui tous les vœux et les souhaits les plus sincères.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Un concours sera ouvert le 23 avril prochain dans chaque chef-lieu de Corps d'Armée et à Tunis, pour l'admission au grade d'officier d'administration adjoint de 2^e classe du Cadre auxiliaire des Substances militaires.

Seront admis à y prendre part les sous-officiers de la réserve et de l'armée territoriale et les anciens engagés conditionnels exerçant l'une des professions suivantes, à l'exclusion de toute autre : négociants en grains, en farines, en vins, en denrées alimentaires, en fourrages ; meunier, minotier, boulanger ; boucher, éleveur ou marchands de bestiaux ; agriculteur ; entrepreneur de transport ou de camionnage.

Les candidats devront adresser leur demande au Général commandant la Brigade d'occupation et y joindre les pièces suivantes, sur papier libre : copie certifiée de l'état des services ; extrait de l'acte naissance ; extrait du casier judiciaire.

Les anciens engagés conditionnels y ajouteront une copie authentique de leur certificat d'instruction militaire.

NOTA — Aucun concours n'aura lieu en 1894, pour l'admission dans le cadre auxiliaire des services des bureaux de l'Intendance, de l'Habillement et du Campement.

TEINTURERIE PARISIENNE

17, Avenue de Paris, Tunis

NETTOYAGES et APPRÊTS

Blanchiment de Flanelles
Spécialité de Nettoyage à sec

L. DAVIN FILS



A LA PENSÉE

15, Rue d'Italie, en face la Poste. — TUNIS.

Lingerie de Dames et Layettes

Confections pour Dames et Enfants

Corsets, Bas et Gants

Ouvrages de Dames. — Rideaux de Vitrage.

Fantaisies Parisiennes

MUSÉE ARABE

TUNIS — 11, rue des-Parfums — TUNIS

AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes

Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.

La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

P. PERRIN

Boucherie Lyonnaise

28, rue d'Italie, Tunis.

la plus ancienne boucherie française

Arrivages toutes les semaines

BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE

CAYES CÉLESTIN
CIBIAL & Cie

Commission-Exportation

TUNIS, rue de la Sebkhah, 5

Service rapide à domicile

FABRICATION FRANÇAISE

de serrures et combinaisons

Pour COFFRES-FORTS

simples ou incombustibles

FORESTIER FRÈRES (Valnes)

Seul dépositaire pour la Tunisie :

A. MODIGLIANI, 4, avenue de France (Passage de Tunis).

MONT DE PIÉTÉ DE TUNISIE

autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67

Ancienne maison PLOAL

Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba, et 12, rue Kachachine,

Hygiène de la Toilette

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponiné Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des chevaux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Dans toutes les pharmacies.

SE DEFIER DES CONTREFAÇONS

Dépôt : Pharmacie Née

JOAILLERIE, HORLOGERIE BIJOUTERIE

SPÉCIALITÉ DE BIJOUX ARABES

COHEN & HASSID

TUNIS. — 1 Rue de l'Eglise — TUNIS.

DOMAINE POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE

& CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

VIN ROUGE

Vin blanc, eau-de-vie

S'adresser à MM. COMTE et C^o Bureaux : à l'entrepôt du Domaine, rue de Portugal.

RHUMS ET CAFÉS

des Importations directes des Antilles

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

M. ARNAUD & Cie

TUNIS. — Rue de Danemark — TUNIS.

A vendre ou à louer une **Fabrique de savon** toute agencée.

S'adresser au bureau du journal.

Lithographie A. BEAU

(Maison fondée 1887)

TUNIS. — Rue d'Espagne. — TUNIS

diplômé à l'Exposition Universelle

PARIS 1889

Cartes de visite, cartes d'adresse, factures, têtes de lettre, lettres de change, mandats, etc.

TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS
Prix Modérés

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme, capital : 10,000,000

OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Garde de titres. — Reports — Paiement et escompte de coupons. — Ordres de bourse au comptant et à termes — Dépôts à vue et à échéances fixes — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

FABRIQUE DE CORSETS

2, rue des Tanneurs

(près la Gare Italienne)

Mme CHEMLA

Corsets sur mesure de tous modèles

depuis 8 francs en baléines

Demandez le nouveau modèle *Ceinture Belge*, légèreté, souplesse, élégance et solidité, même modèle en confection : cinq francs.

HOTEL DE FRANCE

12, Rue de Constantine, TUNIS

Service à la Carte et à toute heure

P. FOURCADE, propriétaire.

FERRIER, successeur.

Cet hôtel se recommande à Messieurs les voyageurs et touristes par son confortable et son heureuse situation.

Cuisine Recommandée

APPARTEMENTS DE FAMILLES

Interprète et Guides à l'Hotel.

A VENDRE

OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité

de 2 gares de chemins de fer

Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2^e et moitié de 3^e feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.

Maisons de maître et de fermier.

Bâtiments d'exploitation.

2 norias.

Adjacente à la propriété une construction louée à usage de café maure.

Prix modéré.

Facilités de paiements.

S'adresser à l'Administration du journal.

Travaux Hydrauliques

JOSEPH MUSCAT

PLOMBIER-ZINGUIER

12, rue d'Algérie. — TUNIS

Construction de pompes d'épuisement

et pour irrigation, système Letestu modifié à grand débit, à vendre ou à louer.

Forges de la Providence

Marchienne-au-Pont (Belgique)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers marchands ; Cornières ; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ports en fer et en acier.

La société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Agent pour la Tunisie J. FORTI

Boulangerie Viennoise

8, boulevard de Paris

FERDINAND HEINRICH

Spécialité de pains viennois

CROISSANTS AU BEURRE

Petits pains pour Restaurants et Hôtels

On porte à domicile

Le Gérant : Em. LACROIX

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

Sellerie - Bourellerie Française

32, rue Al-Djazira - TUNIS

JULES LARROUIL

Ancien Chef d'Atelier de la maison MAURICE LAMBERT, de TUNIS

M. LARROUIL a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Entrepreneurs qu'il a institué, à Tunis une *Société Coopérative*, succursale des Grandes Sociétés de Paris, Toulouse, etc., où tout ouvrier bourellier ou sellier français, venu en Tunisie, trouvera toujours peu ou beaucoup de travail, aura, en un mot, l'existence provisoire assurée.

Pour venir en aide à ce but fraternel et patriotique, M. LARROUIL fait appel au concours de MM. les Colons, qui, ayant besoin d'un ouvrier, voudront bien s'adresser à lui.

La journée de travail est fixée à 5 francs, les frais de route à la charge de la maison.

Pour assurer la réussite de son œuvre, M. LARROUIL n'a rien négligé et s'étant assuré le concours des plus Grandes Maisons de France, il est à même, dès ce jour, de livrer des marchandises et fournitures à prix défiant toute concurrence honnête.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Cuir noir de France, 1 ^{re} qualité, bande de 8 à 10 kilos. le k.	3 fr.	Selles Anglaises, avec bride complète, depuis.....	32 fr.
Cuir noir, 2 ^{me} qual., bande de 4 à 5 k.....	1.95	Brides Anglaises, cuir jaune à 4 rênes, mors nickel à 12 et.....	15. »
Cuir blanc, 1 ^{re} qual. bande de 10 à 12 k.....	2.40	Harnais de cabriolet, depuis.....	50 «
Crin animal, tout cardé.....	2.25	Harnais de labour, depuis.....	40 «

Abonnement dans les fermes et en ville, p. l'entretien des harnais, au mois par bête 1.25

Pour l'abonnement, toute pièce de harnais mise hors de service par usure, sera remplacée par une neuve.

Un ouvrier passera tous les mois pour exécuter les travaux. Les frais de déplacement sont à la charge de M. LARROUIL

M. LARROUIL reprend toute marchandise non conforme à ces conditions.

Comptant : 3 0/0 d'escompte ; 45 ou 60 jours, sans escompte, payable dans Tunis

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS - 22, Rue d'Italie, 22 - TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
Maison de gros et de détail

Messageries Françaises

DEMANGE & C^o

Service Quotidien Régulier entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa



Service des Dépêches
Transport des Voyageurs et de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.

Maison PIERRE AUVIN. - TUNIS

MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B - Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

Demandez partout

« L'APÉRITIF BELLOT »

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY

Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

« LA RUSSIE »

SOCIÉTÉ DE PÉTROLES RUSSES

La Société LA RUSSIE vient d'installer à Tunis une succursale pour la vente de ce produit, raffiné à un degré supérieur, d'une pureté, d'une limpidité et d'une clarté parfaites, à des prix défiant toute concurrence loyale.

De plus — et cette innovation est à signaler particulièrement — la Société la Russie livre le Pétrole à domicile, dans des bidons en fer battu, avec robinets hermétiques, de la contenance de 18, 36 et 90 litres au prix de 2 fr. 15 les 18 litres.

Ce nouveau système de bidons, d'une propreté extrême, étant en outre d'une sécurité absolue contre l'incendie, les établissements et surtout les familles peuvent en faire usage sans aucun danger.

Pour les commandes, s'adresser à MM. CAMILLERI frères, agents dépositaires, 11 Rue de la Commission, TUNIS.

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaintraux-Tourquin

à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) - TUNIS

AUX ARMES DE ST-ETIENNE

O. BOURY

TUNIS - Rue Al-Djazira, 25

SUCCURSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir - Location d'Armes - Cartouches chargées
Douilles, Plombs et Articles de Chasse - Sabres, Epées, Eperons.

ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Méches à Mine - Dépôt de Poudres de Chasse et de Mine de l'Etat

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. - Vente toujours croissante. - Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. - Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

Entrepôt : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS
Env. fr. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)
Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR
et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie :

A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

FER QUINA BISLERI

VOLETE DIGERIR BENE ??

LIQUEUR

VOLETE LA SALUTE ??



Stomachique Reconstituante
de Felice BISLERI
MILAN

Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférentiellement avant le repas et à l'heure du Vermouth.

L'EAU

de la R. Sorgente Angelica de NOCERA UMBRA, légère, gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et déclarée par les principales célébrités médicales la reine des eaux de table.



Dépositaire pour la Tunisie A. FERRETTI, 19, rue Chaker - TUNIS

Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS - 17, avenue de France, 17 - TUNIS

Horlogerie, joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

BASSIN D'ARCAÇON

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS RÉUNIS

HUITRES

MARENNES, ARCAÇON, OSTENDE

HUITRES : d'Arcachon, depuis 0,40 la douz. ; de Marennes, depuis 0,75 la douz.

CASSE-CROUTE

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE :

12, RUE D'ITALIE - TUNIS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCURSALE : 23^a, rue Al-Djazira (ancien local). - TUNIS

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdià, Monastir, Sousse.
	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Mardi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Judi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdià, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme

CAPITAL 8 MILLIONS de francs

Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. --

Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. -- Dépôts à vues et à échéances fixes

Garde de titres. -- Paiement et escompte de coupons-Reports. -- Ordres de bourse

au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. -- Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

SOUSSIONS - ÉMISSIONS

LE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE

ASSURANCES SUR LA VIE

LA UNION ET LE PHENIX ESPAGNOL

COMPAGNIE FRANÇAISE

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

LA THEMIS

COMPAGNIE FRANÇAISE

ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

DE TOUTE NATURE

Pour tous renseignements : S'adresser à

M. ROUQUEROL, rue d'Espagne